

SESSION 2017**Concours de recrutement des personnels de direction
de première classe et de deuxième classe**

Epreuve écrite d'admissibilité : étude d'un cas concret portant sur le système éducatif du second degré aux niveaux local, régional et national, donnant lieu à la rédaction de propositions d'actions

Durée : 4 heures
Coefficient : 1

Ce sujet contient 19 pages numérotées de 1 à 19, imprimées au recto et au verso.

Assurez-vous qu'il est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

- *L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit, y compris la calculatrice.*
- *Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, signalez-le très lisiblement sur votre copie, proposez la correction et poursuivez l'épreuve en conséquence.*
- *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, **vous devrez impérativement vous abstenir de le signer et/ou de vous identifier dans son contenu.***



**NOTICE A L'ATTENTION DES CANDIDATS
POUR REMPLIR L'EN-TÊTE DES COPIES D'ÉPREUVE**

SESSION 2017

CONCOURS DE PERSONNELS DE DIRECTION DE 1ÈRE ET DE 2ÈME CLASSES

Epreuve du mercredi 18 janvier 2017

Libellé concours 1^{ère} Classe : Concours de personnels de direction de 1^{ère} classe

Concours			Section/option					Epreuve			Matière			
D	A	I	0	0	1	0	A	1	0	1	2	5	4	3

Libellé épreuve/matière : Epreuve écrite 2017

ou

Libellé concours 2^{ème} Classe : Concours de personnels de direction de 2^{ème} classe

Concours			Section/option					Epreuve			Matière			
D	B	I	0	0	1	0	X	1	0	1	2	5	4	3

Libellé épreuve/matière : Epreuve écrite 2017

SUJET

A la rentrée 2016, vous êtes nommé dans un collège de 483 élèves situé dans une ville de 5 200 habitants en milieu rural. Le bassin socio-économique est fragilisé depuis plusieurs années.

Une majorité d'élèves est issue de catégories socioprofessionnelles (PCS) défavorisées. Environ deux tiers des collégiens sont demi-pensionnaires et dépendent des transports scolaires. Près de 55 % des élèves partent vers la seconde générale et technologique à l'issue de leur année de troisième.

Après le diagnostic partagé avec votre autorité de tutelle, votre lettre de mission précise, notamment, que vous devez mettre en place une politique pédagogique et éducative qui favorise l'ambition des élèves. Vous devez, en particulier, faire évoluer favorablement les taux de passage vers la voie générale et technologique.

- 1- En vous référant à vos connaissances et à l'analyse de l'établissement, vous développerez de manière argumentée et sur quatre pages au maximum, la stratégie et les actions que vous comptez mettre en place pour répondre à cette commande institutionnelle. Ce document a vocation à être présenté au DASEN lors du prochain dialogue de pilotage.

- 2- Lors de la dernière réunion de bassin, vous avez échangé avec le proviseur du lycée général et technologique de votre secteur, situé à une trentaine de kilomètres du collège. Il vous propose de travailler à l'organisation d'une journée d'accueil, dans son lycée, des élèves de troisième de votre collège. Afin de préparer cette journée, vous prévoyez une réunion avec les professeurs principaux de troisième de votre établissement. Sur deux pages au maximum, vous rédigez un document à l'attention des professeurs principaux sur lequel doivent apparaître les objectifs de cette réunion et le projet de programme de la journée d'accueil des élèves au lycée.

Conformément au principe d'anonymat du concours, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, paraphe, origine (académie ou établissement d'exercice).

Composition du dossier :

Document 1 : Données sur l'établissement : indicateurs APAE	p. 3
Document 2 : Carte des formations des établissements à proximité du collège.....	p. 8
Document 3 : Extrait du projet académique.....	p. 10
Document 4 : Extrait du rapport <i>Parentalité en milieu rural, problématiques</i>	p. 11
Document 5 : Extrait de <i>Territoires ruraux et pauvreté</i> , Insee, 2010.....	p. 13
Document 6 : Interview Renée-Claude Fromajoux, extrait de « <i>La Voix de l'Ain</i> », 12 septembre 2012, Propos recueillis par Antoine Colliat.....	p. 14
Document 7 : Les bassins d'éducation et de formation, site de l'académie, juillet 2015.....	p. 16
Document 8 : Lettre de mission – principal du collège X.....	p. 17
Document 9 : Courrier des enseignants du collège X au principal.....	p. 19

DOCUMENT 1 – Données sur l'établissement**APAE - Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Établissements**

Année scolaire 2015 – 2016 - Collège X - Secteur public

Population scolaire**Effectifs d'élèves**

Effectifs d'élèves	2013	2014	2015
6 ^{EME}	103	130	126
5 ^{EME}	112	97	130
4 ^{EME} GENERALE	110	113	96
3 ^{EME} GENERALE	120	105	100
ULIS (anciennement UPI)	9	9	5
Total 1er cycle	454	454	457

Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	2013	2014	2015
6 ^{EME} SEGPA	6	3	11
5 ^{EME} SEGPA	9	5	3
4 ^{EME} SEGPA	8	9	5
3 ^{EME} SEGPA	9	10	7
Total enseignement adapté	32	27	26

Caractéristiques des élèves

Pourcentage de filles - 2015 – 2016	Public + Privé			
	Etab.	Dépt.	Acad.	France
% de filles	45,3	49,4	49,0	49,0

Distribution par PCS regroupées des élèves - 2015 - 2016	Public + Privé			
	Etab.	Dépt.	Acad.	France
Cadres supérieurs et enseignants	7,7	15,6	15,7	22,5
Cadres moyens	8,7	10,3	11,2	12,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	30,0	26,8	26,6	26,5
Ouvriers et inactifs	52,2	45,6	45,0	35,4
Non renseignée	1,4	1,6	1,6	3,3

Distribution par PCS regroupées des élèves 2011-2015	2011	2012	2013	2014	2015
Cadres supérieurs et enseignants	9,0	7,7	9,7	8,7	7,7
Cadres moyens	9,2	11,2	10,3	9,8	8,7
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	30,3	30,6	30,4	30,8	30
Ouvriers et inactifs	50,4	46,8	47,8	49,1	52,2
Non renseignée	1,1	3,7	1,8	1,6	1,4

Pourcentage de titulaires d'une bourse de collège – 2015 - 2016	
% de boursiers de l'établissement	39,7
% de boursiers de l'académie	29,2
% de boursiers France	28,8

Répartition des élèves selon le régime scolaire - 2015 - 2016	Public + Privé			
	Etab	Dépt	Acad	France
Externes	33,4	33,9	36,2	28,9
Demi-pensionnaires	66,6	65,8	63,1	70,5
Internes	0	0,3	0,7	0,7

Difficultés scolaires

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6ème - 2015 - 2016	Public + Privé			
	Etab.	Dépt.	Acad.	France
% d'élèves en avance	4,8	2,8	2,4	2,8
% d'élèves à l'heure	88,7	86,9	87,5	87,3
% d'élèves en retard 1 an	6,5	10,1	10,0	9,6
% d'élèves en retard 2 ans et +	0	0,2	0,1	0,2

Personnels et moyens

Caractéristiques des personnels

Effectifs de personnels - 2015-2016	Nombre d'agents
Personnels enseignants	41
Personnels de vie scolaire	2
Personnels de direction	2
Total	45

Pourcentage d'ETP des personnels enseignants - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
Agrégés	2,1	3,3	4,5	5,1
Certifiés, PEPS	85,3	85,6	83,6	82,5
PLP	1,0	2,0	1,8	1,5
Autres titulaires	9,4	6,0	7,2	5,7
Non-titulaires	2,2	3,1	2,9	5,2

Pourcentage de personnels enseignants à temps partiel - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
	5,0	8,0	8,6	9,0
Age moyen des enseignants - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
	45,2	40,6	41,3	41,8
Age des enseignants (en 3 classes) - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
Moins de 35 ans	19,5	29,7	27,3	25,9
De 35 à 50 ans	59,5	53,3	52,8	53,0
Plus de 50 ans	21,0	17,0	19,9	21,1
Ancienneté moyenne des enseignants dans le poste - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
	8,3	8,2	8,3	6,6
Ancienneté des enseignants dans le poste (en 4 classes) - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
Moins de 2 ans	31,4	29,5	30,2	34,8
De 2 à 5 ans	4,0	13,1	13,1	15,9
De 5 à 8 ans	19,0	17,7	16,6	17,5
Plus de 8 ans	45,6	39,7	40,1	31,8

Moyens de fonctionnement

Nombre d'élèves par division (E/D) - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
E/D 1er cycle	25,4	24,5	24,2	24,9
E/D SEGPA	8,7	12,0	12,5	13,3

Nombre d'élèves par structure (E/S) - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
E/S 1er cycle	24,28	23,37	23,17	23,63
E/S SEGPA	9,93	12,56	12,23	12,40

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève (H/E) - 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
H/E 1er cycle	1,15	1,19	1,21	1,18
H/E SEGPA	2,31	2,48	2,48	2,35

Performance

Parcours

Synthèse des taux de passage post-3ème 2015 - 2016	Etab.	Dépt.	Acad.	France
Redoublement	3,2	2,5	2,6	3,0
2nde GT	54,8	60,2	60,6	64,3
2nde PRO	26,4	21,1	21,3	19,4
CAP	5,2	4,8	4,5	3,8
Agriculture	5,6	4,0	4,2	3,4
Apprentissage	4,7	4,4	3,8	2,0
Autres situations	0,1	3,0	3,0	4,1

Historique des taux de passage post-3ème 2012 / 2015	2012	2013	2014	2015
Redoublement	3,1	2,9	3,3	3,2
2nde GT	55,5	56,2	54,7	54,8
2nde PRO	25,6	24,3	26,2	26,4
CAP	6,8	5,8	5,3	5,2
Agriculture	5,8	5,9	5,7	5,6
Apprentissage	3,2	4,9	4,8	4,7
Autres situations	0	0	0	0,1

Taux de redoublement global en classe de 6ème – 2015 - 2016	
pour l'établissement	1,6
pour le département	1,3
pour l'académie	1,5
pour la France	1,5

Public + Privé

Taux de redoublement global en classe de 5ème – 2015 - 2016	
pour l'établissement	1,0
pour le département	0,4
pour l'académie	0,8
pour la France	0,8

Public + Privé

Taux de redoublement global en classe de 4ème – 2015 - 2016	
pour l'établissement	0,8
pour le département	1,2
pour l'académie	1,2
pour la France	1,5

Public + Privé

Indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC)

Taux d'accès de la 6ème vers la 3ème et valeurs ajoutées - session 2015	Etab.
Taux d'accès brut	74
Valeur ajoutée / Académie	- 4
Valeur ajoutée / France	- 2

Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées - session 2015	
Note moyenne à l'écrit établissement	11,2
Valeur ajoutée / Académie	+ 0,4
Valeur ajoutée / France	+ 0,3

Note moyenne en contrôle continu au DNB – session 2015	
Note moyenne en contrôle continu établissement	10,2
Note moyenne académique	12,7
Note moyenne France	13,0

Historique taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées 2012-2015	2012	2013	2014	2015
Taux de réussite brut	85	82	83	84
Valeur ajoutée / Académie	- 1	- 3	- 2	- 1
Valeur ajoutée / France	- 2	- 3	- 3	- 2

Résultats

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT - 2015 - 2016	Public + Privé		
	Etab.	Acad.	France
1ère SCIENTIFIQUE	41,4	35,8	35,4
1ère LITTERAIRE	11,4	10,2	9,8
1ère ECONOMIQUE ETSOCIALE	21,4	20,1	21,0
1ère ST2S ou STG ou BT Services	15,7	12,8	13,4
1ère STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	2,9	7,4	7,2
1ère BTN SPECIFIQUE	0,0	0,4	0,5
2nde PRO	0,0	2,4	1,4
CAP	0,0	0,2	0,1
1ère PRO	1,4	1,5	1,5
REDOUBLEMENT	4,3	6,5	7,1
AUTRES SITUATIONS	1,4	2,8	2,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Historique du devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT 2012 à 2015	2012	2013	2014	2015
1ère SCIENTIFIQUE	38,7	35,1	35,1	41,4
1ère LITTERAIRE	14,7	10,8	15,8	11,4
1ère ECONOMIQUE ETSOCIALE	17,3	13,5	22,8	21,4
1ère ST2S ou STG ou BT Services	10,7	20,3	19,3	15,7
1ère STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	2,7	1,4	1,8	2,9
1ère BTN SPECIFIQUE	0	0	0	0
2nde PRO	1,3	2,7	0	0
CAP	1,3	0	0	0
1ère PRO	0	2,7	0	1,4
REDOUBLEMENT	9,3	6,8	3,5	4,3
AUTRES SITUATIONS	4	6,8	1,8	1,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro - 2015 - 2016	Public + Privé		
	Etab.	Acad.	France
TER BEP	0,0	0,0	0,0
1E PRO	87,5	79,9	83,1
2ème année de CAP	0,0	1,0	0,9
REDOUBLEMENT	9,4	3,9	4,1
AUTRES SITUATIONS	3,1	15,2	12,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Devenir des élèves de 3ème en fin de 1ère année de CAP - 2015 - 2016	Public + Privé		
	Etab.	Acad.	France
2ème année de CAP	100,0	74,9	74,3
REDOUBLEMENT	0,0	2,6	3,1
AUTRES SITUATIONS	0,0	22,5	22,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

DOCUMENT 2 – Carte des formations des établissements à proximité du collège

➤ **La maison familiale et rurale (MFR) propose les formations suivantes :**

- 4^{ème} et 3^{ème} Orientation de l'enseignement agricole
- CAPA Travaux Forestiers
- CAPA E.E.R "Entretien espace rural"
- 2nde Professionnelle "Nature, jardin, paysage, forêt"
- Baccalauréat professionnel "Forêt"
- BPA Travaux forestiers
- CS Taille et soin des arbres
- Formations courtes pour les professionnels de la forêt, de l'élagage, du paysage et particuliers

➤ **Le lycée professionnel** le plus proche du collège, à une quinzaine de kilomètres, dispose d'un internat mixte. Il propose les formations suivantes :

CAP (Certificat d'aptitude professionnelle)

- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé
- Maintenance des véhicules
- Réparation des carrosseries
- Serrurier métallier

Baccalauréat professionnel

- Accueil - relation clients et usagers
- Commerce
- Gestion-administration
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Sections particulières d'enseignement

Sections linguistiques

- Section européenne de lycée professionnel (anglais)

Dispositifs d'adaptation et d'intégration

- Classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel (3^{ème} prépa pro)

➤ **Le lycée général et technologique** le plus proche est à une trentaine de kilomètres. Il dispose d'un internat mixte. L'offre de formation est la suivante :

Classe de seconde générale et technologique

- LV1 : Allemand, anglais
- LV2 : Allemand, anglais, espagnol, italien

Enseignements d'exploration :

- Biotechnologies
- Création et innovation technologiques
- Création et culture design
- Langues et cultures de l'antiquité : latin
- Littérature et société
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Santé et social
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- Sciences économiques et sociales

Options facultatives :

- Arts : théâtre
- Education physique et sportive
- Italien
- Latin

Baccalauréat général

- ES série économique et sociale
- L série littéraire
- S série scientifique

Baccalauréat technologique

- STI 2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG sciences et technologies du management et de la gestion
- STD2A sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STL sciences et technologies de laboratoire
- ST2S sciences et technologies de la santé et social

BTS (Brevet de technicien supérieur)

- BTS Analyses de biologie médicale
- BTS Design de produits
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Diplôme d'Etat en santé

- DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique

Sections linguistiques

Section européenne de lycée général et technologique

Durée : 3 ans

Langue(s) : allemand, espagnol

DOCUMENT 3 – Extrait du projet académique

Axe - Développer l'ambition scolaire

L'académie doit s'appliquer à développer chez les jeunes des aspirations qui rompent avec les déterminismes géographiques et qui dépassent le clivage entre zone urbaine et zone rurale. Il importe que la connaissance et les diplômes soient reconnus par tous comme des atouts favorisant l'insertion sociale et professionnelle. Les parcours d'excellence et leur diversité, quelle que soit la voie choisie, doivent être connus de tous. L'académie se doit de les rendre accessibles à chacun. L'ouverture culturelle, parce qu'elle participe à l'épanouissement de chacun, à l'élévation des ambitions et *in fine* à la réduction des inégalités, s'inscrit comme une dimension essentielle des projets pédagogiques.

Objectif 5. Favoriser les aspirations et les motivations

5.1. Valoriser les compétences de chacun pour développer la confiance des élèves dans leur capacité à réussir

- Assurer la maîtrise des compétences nécessaires à la réussite aussi bien dans le cadre de la scolarité obligatoire qu'au lycée.
- Faire évoluer les pratiques d'évaluation.
- Reconnaître un droit à l'erreur.
- Mobiliser les Tice tant pour le suivi et l'évaluation des compétences que pour l'entraînement et l'auto-positionnement des élèves.

5.2. Favoriser l'ouverture culturelle, internationale et scientifique

- Garantir la présence du parcours d'éducation artistique et culturelle personnalisé en s'appuyant sur les enseignements artistiques proposés dans les écoles et les établissements.
- Favoriser les partenariats et les échanges avec l'étranger.
- Éveiller la curiosité et le goût pour les sciences, mettre en œuvre le plan sciences et technologies à l'école ; développer l'enseignement intégré des sciences et de la technologie.
- Assurer un égal accès des écoles et des établissements aux ressources artistiques et culturelles via les outils numériques.

5.3. Développer la relation avec les familles, assurer leur information : pré requis pour l'ambition de leurs enfants

- Créer les conditions d'accueil, d'écoute et d'échanges avec les familles.
- Rendre lisibles les enjeux, les parcours et les dispositifs.
- Mobiliser les ENT et des télé-services pour une communication avec les familles plus régulière et enrichie.

DOCUMENT 4 – Extrait du rapport *Parentalité en milieu rural, problématiques*. Groupe de travail issu du comité de pilotage national des REAAP¹, enquête 2009

Les familles vivant en milieu rural sont confrontées comme toutes les familles à des questions liées à l'entretien et l'éducation de leurs enfants. Des spécificités peuvent apparaître en raison du contexte des territoires de vie, de l'activité professionnelle, etc. [...].

La configuration géographique ou la rareté des équipements et services nécessitent le plus souvent la mutualisation des moyens et une logique de réseau.

Dans cette perspective, il apparaît opportun d'avoir une réflexion globale sur les dynamiques des acteurs dans le cadre du soutien à la parentalité en milieu rural, en réponse aux besoins des populations vivant sur ces territoires.

Sur ce constat, le comité de pilotage national des REAAP, regroupant l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs investis dans le champ de l'accompagnement à la parentalité, a souhaité se saisir de cette question et engager un travail de réflexion et d'analyse sur la parentalité en milieu rural et ses éventuelles spécificités. Les différents partenaires ont voulu mettre en évidence une thématique méconnue, insuffisamment abordée au niveau national et souvent occultée par la médiatisation des problématiques des quartiers urbains et péri-urbains.

Il ne s'agit pas ici de comparer les familles vivant en milieu rural avec celles vivant en milieu urbain – elles sont toutes confrontées à des questions éducatives - mais il peut cependant exister des spécificités liées au territoire. Dans ce rapport, le regard a été porté sur les problématiques, mais pour autant il ne s'agit pas d'ignorer les atouts du milieu rural, ce qu'attestent les migrations importantes de la ville vers la campagne. [...]

4- « Relations Familles - Ecoles »

Cette thématique fait apparaître le manque d'équipements du milieu rural en aides aux familles pour la scolarité de leurs enfants, et la mauvaise adaptation de certains établissements scolaires aux besoins d'échanges des parents à ce sujet.

Les réponses ont principalement porté sur les difficultés dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle et du suivi de la scolarité. Le dialogue parents-enseignants est présenté comme complexe, tant du côté des parents, ne paraissant pas se sentir toujours autorisés à parler (y compris par dévalorisation), que du côté des enseignants, étant peu volontaires pour le faire, ou parfois maladroits. L'éloignement vient complexifier la situation comme en témoigne un dialogue plus fréquent en école maternelle et élémentaire qu'au collège et au lycée.

Le manque d'informations sur les possibilités d'orientation est net et affecte les choix. De même, le manque de transports induit souvent une sélection d'établissements de proximité.

En ce qui concerne l'assiduité scolaire, les problèmes, peu relevés, apparaissent également plutôt au niveau du collège. Par contre, le soutien à la scolarité ne dispose pas de moyens suffisants au regard des besoins expressément manifestés, sans parler d'aides paramédicales spécifiques souvent absentes dans les territoires ruraux.

4.1. Orientation scolaire et professionnelle

Les réponses ne se contredisent pas mais se complètent.

Une première difficulté est liée à un déficit ou une inadéquation des informations données par les enseignants ou les conseillers d'orientation. Les situations citées sont courantes : « *cloisonnement dans les filières en fonction des résultats scolaires des élèves, et non de leur intérêt* », « *choix des parents divergents par rapport à ceux proposés par l'Education Nationale* ».

Le peu d'implication des parents est regretté, mais ils ont des difficultés à se saisir de cette question par manque de visibilité, par la complexité des filières et par méconnaissance de la diversité des orientations. Pour les familles agricoles notamment, les métiers manuels sont indiqués comme très dévalorisés.

¹ REAAP : réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Globalement, c'est une très nette insuffisance de dialogue qui est notée entre enseignants et parents, et le besoin pour ceux-ci d'aborder ce thème en groupes de paroles.

Par ailleurs, cette nécessité d'accompagnement semble peu prise en compte, elle permettrait d'aborder non seulement le projet scolaire et professionnel de leur enfant, mais aussi les questions de séparation et de « départ » de la maison, souvent imposés par l'éloignement des structures d'enseignement secondaire, supérieur et de formation.

La deuxième difficulté est l'insuffisance des transports pour les jeunes, d'où le choix souvent fait en fonction des possibilités locales au lieu des préférences scolaires et professionnelles des jeunes.

4.2. Relations parents-enseignants

Les relations familles-écoles existent tant que l'enfant est en maternelle et en école élémentaire. L'école étant sur la commune de résidence, l'interlocuteur enseignant est sur place. La proximité joue aussi sur la participation des parents à la vie scolaire.

A partir du collège, le jeune va souvent dans une autre commune, ce qui ne facilite pas les relations parents-enseignants. Les interlocuteurs sont multiples et les horaires souvent mal adaptés aux disponibilités des parents, par exemple pour les exploitants agricoles ou les travailleurs en poste.

De même, du fait du « ramassage scolaire », les parents ont moins de contacts avec les établissements. Pour les familles issues de l'immigration, c'est la maîtrise difficile de la langue française qui entrave les relations.

La communication parents-enseignants peut être influencée par le passé scolaire parfois difficile des parents et les relations sont souvent absentes vis-à-vis des parents qui en « *auraient le plus besoin* ». Certaines réponses notent que les associations de parents d'élèves sont parfois les interlocuteurs exclusifs sur les questions relatives à la vie de l'école. Toutefois, certains parents souhaiteraient pouvoir individuellement aborder des questions plus larges, et manifestent leur souhait d'être plus présents « dans » l'école. Des supports d'information sont demandés pour qu'enseignants et parents connaissent mieux les ressources des territoires (structures et interlocuteurs précis dans les différents services liés à l'enfance par exemple).

4.3. Assiduité scolaire

Majoritairement, cette question ne pose pas problème. La petite taille de certains établissements scolaires en milieu rural permet de bien gérer le suivi des élèves. Par contre, la question de l'assiduité se pose plutôt au niveau du secondaire, renforcée semble-t-il, par une plus grande autonomie des jeunes dans leurs déplacements.

4.4. Accompagnement scolaire

Les parents accompagnent plus facilement leurs enfants jusqu'à la fin du primaire, mais au niveau du collège ce suivi est plus difficile, en raison de divers facteurs : niveau d'études des parents, potentialités ou non de l'environnement social global, mobilisation des acteurs locaux, etc.

Dans plusieurs départements, les besoins d'accompagnement scolaire sont exprimés ; de nombreuses familles ne peuvent pas être présentes à la sortie de l'école du fait de leur activité professionnelle et d'autres ne sont pas en capacité d'accompagner leurs enfants.

Des structures et des bénévoles manquent pour faire face aux demandes et l'information comme l'accompagnement de porteurs de projet sont insuffisants. Ce sont aussi bien les établissements scolaires que les parents qui sont demandeurs.

Les difficultés spécifiques de certains enfants : hyperactivité ou dyslexie par exemple, seraient mal prises en compte par l'école et, lorsqu'une orientation est faite vers un orthophoniste, les parents peuvent avoir du mal à disposer de cette ressource dans leur canton, ou à s'organiser pour y conduire leur enfant du fait des déplacements nécessaires et de leur propre disponibilité.

De nombreuses réponses témoignent de familles (principalement celles du milieu agricole) qui souhaiteraient des aides aux devoirs. Les réponses montrent qu'il existe encore trop peu de soutien dans ce domaine.

Pour les préadolescents et les enfants porteurs de handicap, il existe très peu de solutions.

DOCUMENT 5 – Extrait de *Territoires ruraux et pauvreté*, Insee, 2010

Trajectoires scolaires des élèves de territoires ruraux, du collège à l'enseignement supérieur.

Une préfiguration des choix d'orientation vers les diplômes professionnels

Les élèves des collèges ruraux ne redoublent ni plus ni moins que leurs homologues des territoires urbains. Ils quittent en revanche plus fréquemment le collège en fin de classe de 5^{ème} et de 4^{ème} pour rejoindre les maisons familiales et rurales (MFR) de la région. A l'entrée en classe de troisième, une plus forte proportion d'élèves d'origine rurale choisit de suivre un enseignement de découverte professionnelle 3 ou 6 heures (35 % contre 26 % en zone urbaine).

La ruralité favorise l'orientation vers l'enseignement professionnel

L'orientation en fin de troisième constitue le premier aiguillage dans les parcours scolaires. Les disparités selon les territoires sont à ce moment particulièrement marquées. Ainsi, les jeunes ruraux poursuivent davantage vers l'enseignement professionnel, notamment en centre de formation d'apprentis (CFA) et dans les établissements relevant du ministère de l'agriculture. Les écarts de poursuite d'études par rapport aux urbains sont respectivement de - 6 points dans l'enseignement général et technologique, + 4 points en CFA et + 2 points dans l'enseignement agricole. Ces différences sont plus accentuées encore dans les petits collèges ruraux. Au-delà des caractéristiques sociales et individuelles, le territoire d'origine aurait alors un effet sur l'orientation. A niveau scolaire et catégorie sociale comparables, les collégiens ruraux s'orientent en effet moins souvent vers une seconde générale et technologique. Pour un certain nombre de familles, les choix d'orientation sont plus modestes que ce que les résultats scolaires permettraient. Au delà de cet apparent manque d'ambition, de nombreux facteurs se conjuguent vraisemblablement et sont susceptibles d'expliquer l'action du territoire à ce moment clé de la scolarité des jeunes : manque de mobilité et éloignement des lieux de formation, diversité de l'offre de proximité, en particulier du second cycle court, tissu économique local et perspectives d'insertion...

Au lycée, une orientation plus fréquente vers les filières technologiques

Les collégiens ruraux inscrits en seconde générale et technologique s'engagent moins souvent vers les séries générales du baccalauréat, en particulier la filière scientifique (S) puis économique et sociale (ES). Ils s'orientent davantage vers les séries technologiques, notamment en sciences et technologie de gestion (STG), et sont un peu plus nombreux à se réorienter vers l'enseignement professionnel. Ces choix d'orientation sont à nouveau très liés aux profils sociodémographiques des élèves de seconde auxquels se combine un effet territoire. Le taux d'accès au baccalauréat résulte pour partie de l'orientation en fin de troisième. Tous types de baccalauréats confondus, la différence de taux d'accès entre rural et urbain est de - 3 points. L'écart est maximal dans la voie générale soit - 7 points comparativement à la voie technologique dans laquelle collèges ruraux et urbains obtiennent un résultat équivalent. L'écart de taux d'accès global au baccalauréat des ruraux par rapport aux urbains est en partie compensé par une plus forte proportion d'élèves orientés en voie professionnelle et poursuivant leurs études en baccalauréat professionnel, notamment dans l'enseignement agricole.

**DOCUMENT 6 – Interview Renée-Claude Fromajoux, extrait de « *La Voix de l'Ain* »,
12 septembre 2012, propos recueillis par Antoine Colliat.**

Renée-Claude Fromajoux est l'une des fondatrices de l'Observatoire de l'école rurale pour les départements de l'Ain, la Haute-Loire, l'Ardèche, la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence et la Haute-Saône. Avec son équipe, elle a étudié le parcours scolaire des jeunes ruraux du CM2 à la terminale, dans les années 2000.

Pour *La Voix de l'Ain*, elle revient sur ce qui a été observé en Bresse et dans le Bugey, en dehors des influences urbaines, et plus largement dans les quelques départements ruraux impliqués dans la démarche.

- Les enfants des écoles rurales réussissent-ils mieux ou moins bien en milieu rural ?

Nous constatons qu'en milieu rural, les petites écoles sont favorables aux apprentissages fondamentaux : lecture, écriture, mathématiques. Plus une classe compte différents niveaux (CP, CE1, CE2...), plus les enfants apprennent rapidement. Le multi-âge favorise l'apprentissage par l'émulation, une collaboration entre les élèves. Nous avons observé qu'aux tests de 6e, le niveau des écoliers des « petites » écoles est souvent équivalent, si ce n'est meilleur, que la moyenne nationale. Les enseignants suivent les écoliers plusieurs années, ils les connaissent mieux, ils peuvent les accompagner dans leur progression.

La faiblesse des écoles rurales vient parfois d'un nombre d'élèves trop faible à certains niveaux, ce qui les pénalise en termes d'émulation. D'où l'importance des réseaux entre écoles.

- Comment les enfants issus de la ruralité évoluent-ils au collège et au lycée ?

Nous avons observé que, globalement, les jeunes issus du rural sont pénalisés par l'image qu'ils ont de leur avenir et les moyens qu'ils veulent se donner pour progresser, se former. Les enfants, les parents, ont moins d'ambition. C'est là qu'entre en compte l'influence du milieu socioculturel. En milieu rural, on a affaire, globalement, à une population socialement moyenne ou modeste. Les filières de formation de haut niveau sont moins connues. Le milieu est trop homogène. Il y a moins de brassage. Les jeunes n'ont pas toujours de modèles qui les tirent vers plus d'ambition. En ville, la situation est différente. Un jeune en ZEP, dans son quotidien, côtoie vraisemblablement plus de personnes qui ont eu des parcours scolaires longs, qu'en milieu rural. Ils ont plus de modèles qui les tirent vers le haut.

Je veux juste vous donner un exemple qui concerne les plus petits. Dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse, on a demandé à des enfants de CP le métier qu'ils voulaient faire, leur scolarité future. Un élève a dit devant la classe qu'il voulait être médecin et qu'il allait aller à l'école 23 ans... Le fait qu'un gamin dise cela devant les autres peut interroger ses camarades, leur ouvrir le champ des possibles. L'objectif n'est pas qu'ils deviennent tous médecins, mais qu'ils puissent entrevoir des parcours qu'ils ne connaissent pas, dont on ne leur a jamais parlé. Et c'est leur copain qui le dit ! Le témoignage d'un enfant, d'un jeune, a beaucoup d'importance.

- Filles et garçons sont-ils sur le même pied d'égalité ?

Les parents acceptent plus volontiers d'envoyer leurs filles dans une filière générale. Les garçons sont davantage orientés vers des filières professionnalisantes plus courtes. Au collège, les jeunes ne sont pas assez stimulés, pas assez suivis. Les enseignants sont parfois résignés. [...]

- **Comment peut-on faire bouger les choses, inciter les jeunes ruraux à être plus ambitieux ?**

Cela passe par plus d'hétérogénéité sociale dans les communes, inciter la création de logements locatifs. Plus de population, c'est plus d'emplois qualifiés et un brassage de population. Quand on vit entre soi, c'est confortable. Mais les échanges sont moins riches et, globalement, on progresse moins.

Faire des études ne veut pas dire obligatoirement vivre en ville. On se rend compte que les diplômés du Vercors remontent chez eux et apportent autre chose, un nouveau développement.

DOCUMENT 7 – Les bassins d'éducation et de formation, site de l'académie, juillet 2015

Le bassin d'éducation et de formation est un levier essentiel du projet académique.

Le bassin d'éducation et de formation est un cadre de fonctionnement qui facilite les relations entre tous les acteurs, permet de développer une réflexion collective entre les chefs d'établissement, entre les équipes éducatives, les inspecteurs, entre les agents comptables et les gestionnaires, et entre tous les niveaux d'enseignement.

[...]

Les bassins d'éducation et de formation ont une triple mission

- La construction d'un projet pédagogique, à partir de l'analyse du contexte de bassin (résultats des élèves, taux d'accès, orientation, poursuite d'études, etc.), constitue le vecteur principal de l'activité des bassins d'éducation et de formation (BEF).

Ce projet comprend des objectifs opérationnels au carrefour des grandes orientations académiques et des enjeux locaux prioritaires. Il comporte des indicateurs propres au bassin d'éducation et de formation dont la durée de vie est harmonisée avec celle du projet académique.

- Un niveau pertinent d'échanges, d'analyse et de propositions qui enrichit la stratégie académique : les personnels de direction, l'encadrement administratif des établissements ainsi que les inspecteurs du premier et du second degrés se rencontrent et s'impliquent à cette échelle.

Fort de cet atout de proximité, le bassin d'éducation et de formation permet l'échange, la réflexion commune, la confrontation des idées, voire la coopération et la construction d'outils communs.

La création de groupes de travail thématiques ainsi que le partage de pratiques pédagogiques efficaces en réponse à un contexte particulier, sont des révélateurs déterminants de la pertinence et de la cohérence de l'action d'un bassin d'éducation et de formation.

- Un niveau adapté de formation des personnels : le bassin doit permettre la mise en place de formations de proximité négociées qui incitent à l'association d'établissements à travers une volonté de convergence d'action.

DOCUMENT 8 – Lettre de mission du principal du collège



Le 15 décembre 2016

Le Recteur de l'académie de.....

Chancelier des Universités

à

Monsieur X

Principal du collège

LETTRÉ DE MISSION

Références : décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale (article 21). Note de service DGRH E2-3 N° 2011-0943.

Nommé depuis le 1^{er} septembre 2016 dans l'emploi de principal du collège, vous avez présenté le diagnostic de son fonctionnement, entretien au cours duquel vous avez pu mettre en évidence les caractéristiques de cet établissement.

Situé dans une commune de 5 200 habitants environ au cœur de la ruralité, le collège dont vous avez la responsabilité scolarise 483 élèves ; il est doté également d'une SEGPA et d'une ULIS. La part des élèves issus de milieux défavorisés est d'environ 52 %, supérieure au taux départemental. La part des élèves en retard à l'entrée en 6^{ème} est faible au regard de la moyenne départementale (6,5 % contre 10,3 % en 2015).

De ce diagnostic partagé au cours de notre entretien du 25 novembre 2016, ressortent les éléments suivants :

- Les taux de passages en 2^{ndes} GT sont inférieurs aux moyennes départementales et académiques ;
- La politique en matière d'offres et de projets culturels est faible ;
- L'établissement semble peu ouvert sur son environnement international ;
- Une réflexion est à mener sur l'évolution des pratiques pédagogiques (enseignement, évaluations).

En votre double qualité de représentant de l'Etat et d'organe exécutif de cet établissement public local d'enseignement, vous avez pour mission de mettre en œuvre la politique ministérielle en application de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Votre action s'inscrit dans le cadre des orientations du projet académique 2015-2018 construit autour de quatre axes :

- développer l'ambition des élèves ;
- fixer des priorités pour l'action éducatrice : les apprentissages des élèves ;
- mobiliser la diversité et la complémentarité de la communauté éducative : l'action des personnes ;
- organiser le pilotage, faire confiance et responsabiliser : l'action de l'institution.

Cette mission s'articule autour des axes de progrès ci-dessous dont découlent des objectifs spécifiques. La réalisation de ces objectifs sera appréciée au regard des indicateurs – quantitatifs ou qualitatifs – précisés dans la présente lettre et de ceux qu'il vous revient de déterminer.

Axes de progrès et objectifs

Ces axes peuvent concerner un ou plusieurs des domaines suivants, le cas échéant de manière transversale :

- **pilotage de l'établissement** : favoriser un climat de confiance auprès des personnels de l'établissement et créer des conditions propices à l'engagement des équipes ;
- **politique pédagogique et éducative** : s'appuyer sur la réforme du collège et le projet académique pour favoriser la réussite de tous les élèves ;
- **conduite et animation de l'ensemble des ressources humaines** : faire évoluer les pratiques pédagogiques vers plus de personnalisation des parcours, développer l'ambition et la réussite scolaire des jeunes ;
- **relation avec l'environnement** : ouvrir l'établissement sur son environnement, désenclaver l'établissement par une ouverture sur des partenariats multiples.

La présente lettre de mission est établie pour une durée de trois années scolaires et servira de support à l'entretien professionnel en fin de troisième année. En cas de mobilité avant ce terme, vous aurez à produire un rapport d'activités.

Pour tous ces thèmes, il vous reviendra, en lien avec les services académiques, de déterminer les indicateurs qui permettront de mesurer les évolutions à venir. Vous disposerez aussi, autant que de besoin de l'appui de l'ensemble des conseillers techniques et plus particulièrement des corps d'inspection.

Je vous remercie par avance de votre engagement au service de la réussite de tous les élèves et vous souhaite plein succès dans votre action.

Le chef d'établissement,

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de ...,

Le Recteur de l'académie de.....
Chancelier des Universités

DOCUMENT 9 – Courrier des enseignants du collège X au principal

Le 15/11/2016

*Les représentants des personnels
enseignants membres du conseil
d'administration*

à

M. le Principal

Nous souhaitons attirer votre attention sur certains désaccords que nous estimons devoir porter à votre connaissance.

Au cours de la réunion de prérentrée, vous avez évoqué les taux de passage insuffisants de nos élèves de 3^{èmes} vers la 2^{nde} générale et technologique. En conseil pédagogique, vous avez présenté les notes obtenues aux épreuves ponctuelles du DNB, supérieures à celles obtenues par nos élèves en contrôle continu.

Au regard de ces résultats, vous avez laissé entendre que notre évaluation est trop exigeante, voire sévère et qu'elle peut décourager les élèves. Vous avez également ajouté que nous ne favorisons pas assez les passages en 2^{nde} générale et technologique de nos élèves, au regard des taux de réussite au DNB.

Nous ne partageons pas cette analyse et pensons au contraire que c'est parce que nous avons toujours eu des exigences fortes pour nos élèves qu'ils réussissent mieux au DNB. Par ailleurs, le lycée ne peut accueillir des élèves trop fragiles qui risqueraient l'échec au baccalauréat. Ainsi, la voie professionnelle que nous leur recommandons est beaucoup plus appropriée à leur profil.

Riches de notre expérience acquise tout au long de ces années, nous nous inquiétons des évolutions que vous souhaitez donner à cette nouvelle politique éducative et pédagogique. Nous souhaitons vous rencontrer pour évoquer plus en détail tous ces points.

Recevez, M. le Principal, nos salutations respectueuses.